

5. Critères d'évaluation des propositions

Les évaluations sont effectuées selon la méthode du « double aveugle » par le comité scientifique au fur et à mesure du dépôt des résumés et les résultats sont communiqués individuellement par mail, environ un mois après la date de dépôt de la proposition complète.

Les éventuelles préconisations de refonte ou améliorations sont argumentées par les évaluateurs.

L'évaluation de la proposition s'appuie sur la satisfaction de **6 critères pour le contenu et 2 critères pour la forme**. Chacun d'eux fait l'objet d'une pondération par chacun des deux évaluateurs.

Critères de contenu

- * Pertinence par rapport au thème du congrès

Le lien est-il fait par le communicant entre son objet et le thème du Congrès ? Si non, l'évaluateur peut-il l'entrevoir assez directement ?

- * Explicitation du contexte, de l'objet du travail de recherche et/ou de la pratique exposée

L'objet proposé apparaît-il clairement ? Quoi, quand, où, avec et par qui... ?

- * Explicitation du cadre, des fondements théoriques, de la méthodologie et/ou de la pratique exposée :

Les principales dimensions qui vont constituer l'objet sont-elles explicitées : cadre institutionnel et/ou commanditaire — domaine d'action — ambition, objectifs, stratégie- Méthode de recherche ou de projet-supposés et fondements théoriques — échéances et étapes... ?

- * Analyse du corpus, des données de la recherche et/ou de la pratique exposée

Un corpus de données existe-t-il ? Si l'on est dans l'amont d'une démarche, la proposition démontre-t-elle une volonté d'investigation, de rigueur et d'analyse dépassant la seule intime conviction que la vérité est dans l'énoncé ? (exemple des professions de foi non soutenues par un argumentaire distancié)

- * Présentation des intérêts attendus pour la recherche, la formation, ou la pratique professionnelle

- * Caractère innovant ou original de la recherche et/ou de la pratique exposée

Facultatif, mais apprécié

Critères de forme

- * Clarté et cohérence de la proposition

- * Qualité rédactionnelle (structure générale, références bibliographiques...)

Absence de scientisme. Démonstration articulée. Maintien du fil de pensée.